



PRÉSENTATION AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DANS LE
CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DE 2017

Prescriptions pour un Canada sain et prospère



CANADIAN
PHARMACISTS
ASSOCIATION

ASSOCIATION DES
PHARMACIENS
DU CANADA

Résumé

L'Association des pharmaciens du Canada (APhC) formule trois recommandations au sujet du budget fédéral de 2017 dans l'objectif d'améliorer la santé de l'ensemble des Canadiens tout en assurant l'optimisation de l'argent dépensé en santé.

Nos recommandations sont axées sur les objectifs suivants :

- 1) investir dans la pharmacothérapie optimale pour les Canadiens et améliorer l'accessibilité des médicaments pour les patients;
- 2) informer les Canadiens des répercussions de la consommation de la marijuana, particulièrement en ce qui concerne la consommation de la marijuana à des fins médicales et le risque des interactions médicamenteuses possibles;
- 3) améliorer les soins de santé offerts aux peuples autochtones grâce à l'amélioration de l'accessibilité des médicaments et des services offerts par les pharmaciens.

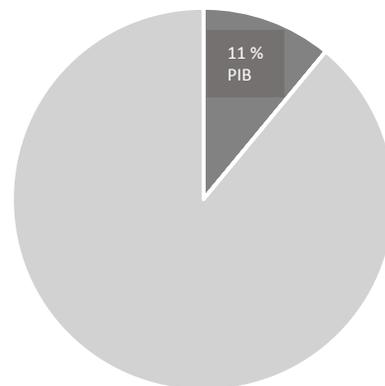
Introduction

Les soins de santé ne sont souvent pas considérés comme un facteur de croissance économique. Au Canada, les dépenses en soins de santé représentent près de 11 % du produit intérieur brut (PIB), soutiennent des millions d'emplois et contribuent à faire en sorte que les Canadiens demeurent en santé, soient productifs et participent à l'économie. Pour chaque dollar consacré aux soins de santé, les gouvernements FPT recueillent 21,7 cents en impôts¹.

Malgré la perception selon laquelle les dépenses en santé constituent un problème qu'il faut gérer, les dépenses réelles en soins de santé par habitant sont à la baisse depuis 2010. L'an dernier, ces dépenses ont connu une augmentation inférieure aux taux combinés de l'inflation et de la croissance de la population². Cette tendance s'observe également dans le cas des médicaments sur ordonnance, où la croissance des dépenses a ralenti en raison des politiques de contrôle du prix des médicaments génériques et de l'expiration de brevets portant sur des médicaments.

Les pharmaciens du Canada sont déterminés à veiller à ce que les Canadiens aient accès aux médicaments, aux renseignements et aux services dont ils ont besoin pour être en santé. Ils sont également déterminés à contribuer dans la plus grande mesure possible à l'économie et à leur collectivité.

Au Canada, les dépenses en soins de santé représentent près de **11 % du PIB** et soutiennent directement et indirectement des millions d'emplois.



Recommandations

ACCESSIBILITÉ DES MÉDICAMENTS : COMBLER LES LACUNES DANS LA COUVERTURE

Les médicaments sur ordonnance ne représentent que 13,3 % de l'ensemble des dépenses en santé au Canada³. Lorsqu'ils sont utilisés adéquatement, les médicaments sont une façon abordable d'améliorer les résultats en santé, car ils contribuent à limiter les dépenses relatives aux soins hospitaliers et aux soins d'urgence. Les investissements précoces dans l'objectif d'offrir une pharmacothérapie optimale aux patients sont un investissement non seulement dans la santé et la productivité des Canadiens, mais aussi dans la durabilité à long terme de notre système de soins de santé. Les pharmaciens jouent un rôle essentiel pour veiller à ce que les gens utilisent et gèrent adéquatement les médicaments et respectent la posologie. L'accessibilité des services offerts par les pharmaciens doit faire partie intégrante de tout régime d'assurance-médicaments durable.

Les Canadiens appuient fermement l'intégration des pharmaciens et des services de pharmacie dans un régime national d'assurance-médicaments.

78 %

veulent un régime national d'assurance-médicaments couvrant les honoraires professionnels et les services par lesquels les pharmaciens administrent les médicaments, assurent une surveillance et conseillent les patients sur l'utilisation efficace des médicaments.

77 %

veulent un régime national d'assurance-médicaments couvrant d'autres conseils en matière de santé et les services professionnels offerts par des pharmaciens, comme l'administration de vaccins, la prestation de services en matière de renoncement au tabac, les vérifications des médicaments et le dépistage de certaines maladies, comme le diabète.

Bien que la grande majorité des Canadiens ait accès aux médicaments sur ordonnance, certains Canadiens n'ont pas les moyens de se procurer leurs médicaments. Des études révèlent qu'un Canadien sur dix soit n'a pas d'assurance-médicaments, soit n'a pas une assurance-médicaments suffisante pour avoir accès aux traitements dont il a besoin⁴. Comme les pharmaciens canadiens sont les professionnels de la santé touchés le plus directement par ce problème, ils sont déterminés à veiller à ce que tous les patients aient accès aux médicaments nécessaires, peu importe leur revenu.

De nombreuses solutions stratégiques ont été proposées dans l'objectif de combler les lacunes dans la couverture, comme l'amélioration de la couverture des médicaments onéreux qu'offrent les provinces ou un régime national à payeur unique administré par le gouvernement fédéral. Certains modèles pourraient être mis en œuvre assez rapidement, tandis qu'un régime national à payeur unique nécessiterait une réforme structurelle et un investissement continu d'environ 6,6 milliards de dollars par année⁵. En outre, un régime d'assurance-médicaments à payeur unique pourrait limiter l'accessibilité de la pharmacothérapie la plus appropriée pour les Canadiens, accroître le risque de pénuries de médicaments et retarder l'accès aux nouveaux médicaments.

Le coût ne devrait jamais être le principal facteur dans la prise de décisions en matière de soins de santé, mais la rentabilité constitue un facteur important dont tiennent compte les décideurs lorsqu'ils examinent les différentes solutions pour combler les lacunes dans la couverture. Les pharmaciens canadiens demandent instamment au gouvernement fédéral d'étudier des solutions ciblées à faible coût pour veiller à ce que tous les Canadiens soient inscrits à un régime d'assurance-médicaments. Grâce à ces solutions, les gouvernements pourraient augmenter la portée des programmes déjà établis pour soulager immédiatement les Canadiens qui n'ont pas les moyens de se procurer leurs médicaments sans entraîner de conséquences négatives pour les Canadiens qui sont déjà assurés. Ci-dessous se trouvent des solutions conçues au Canada qui pourraient servir à combler les lacunes dans la couverture.

1. Modèle québécois modifié

Le régime québécois d'assurance-médicaments, qui oblige tous les Canadiens à être inscrits soit à un régime public, soit à un régime privé pourrait être appliqué dans toutes les autres provinces. Dans le cadre de ce régime, les Canadiens qui ne sont pas admissibles à un régime d'assurance privé seraient tenus de s'inscrire au régime d'assurance-médicaments public de leur province. Ce modèle pourrait être financé par des primes semblables à celles des régimes privés qu'utilisent les grandes organisations. Le modèle québécois modifié coûterait au gouvernement environ 2,1 milliards de dollars.

2. Modèle de l'Île-du-Prince-Édouard pour les produits génériques

Le modèle de l'Île-du-Prince-Édouard, qui consiste à rembourser les produits génériques, pourrait être appliqué dans toutes les autres provinces. Dans le cadre de ce régime, les Canadiens non assurés recevraient un remboursement de leur gouvernement provincial pour les médicaments dont le coût est supérieur à 19,95 \$ par ordonnance et auraient accès à un formulaire qui comprend seulement les produits génériques à sources multiples.

Selon les estimations, ce régime coûterait aux gouvernements et aux contribuables 93 millions de dollars de plus que ce qu'ils paient actuellement. Ce régime portant uniquement sur les produits génériques offrirait une certaine couverture à tous les Canadiens, mais ne leur permettrait pas d'avoir accès à de nouveaux médicaments.

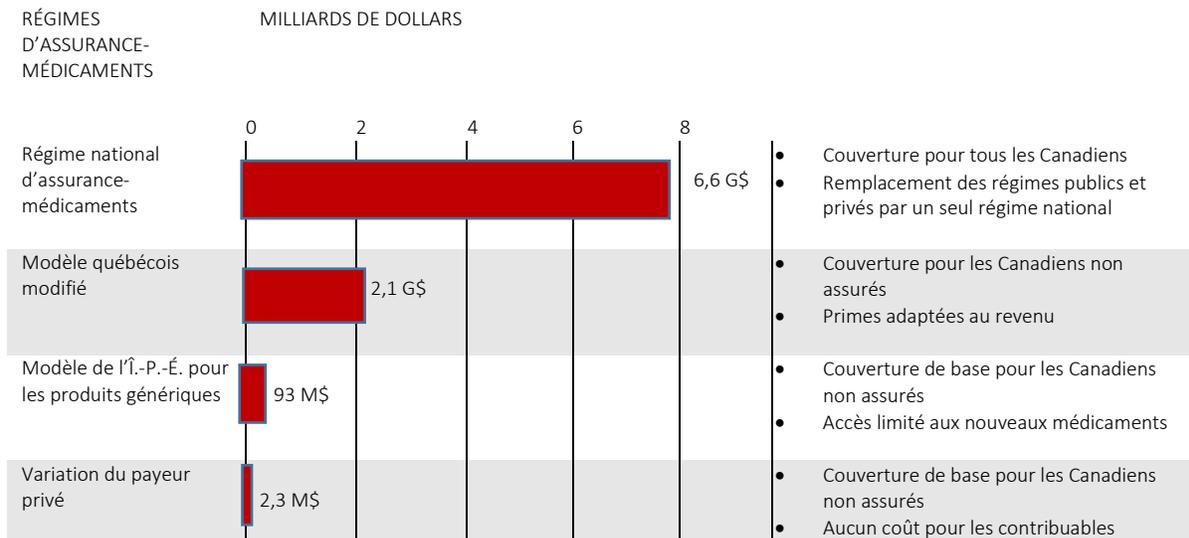
3. Variation du payeur privé

Cette solution est semblable au modèle québécois modifié. Cependant, la principale différence réside dans le fait que des régimes privés seraient responsables d'offrir une couverture aux Canadiens non assurés. Les assureurs privés seraient tenus d'offrir à tous les résidents un régime

d'assurance-médicaments sur ordonnance de base couvrant tous les médicaments énumérés dans le formulaire provincial public. Ce régime serait offert en contrepartie de primes modestes, car la couverture de base élimine le risque que seuls des patients nécessitant des médicaments onéreux s'inscrivent au régime et crée des économies d'échelle.

Cette solution n'entraînerait aucun coût supplémentaire pour les gouvernements et les contribuables. Elle représenterait une augmentation du coût d'environ 2,3 millions de dollars pour les régimes d'assurance-médicaments privés.

Comparaison des solutions en matière d'assurance-médicaments



Recommandation : APhC demande au gouvernement fédéral de prendre des mesures afin d'assurer un accès équitable et abordable aux médicaments sur ordonnance en augmentant le financement de 2 milliards de dollars dans les objectifs suivants :

- payer un régime d'assurance-médicaments sur ordonnance de base pour les Canadiens non assurés;
- assurer l'existence d'un régime harmonisé de couverture des médicaments onéreux afin de mieux protéger les Canadiens contre les médicaments onéreux;
- favoriser l'élargissement du rôle des pharmaciens afin qu'ils optimisent les résultats que les médicaments administrés procurent aux patients.

Ces fonds permettraient d'offrir immédiatement accès à un régime d'assurance-médicaments abordable tout en limitant le fardeau imposé aux contribuables et en assurant le maintien des avantages actuels.

CONSOMMATION RESPONSABLE DE LA MARIHUANA

Le gouvernement s'est engagé à adopter une loi dans l'objectif de légaliser et de réglementer la marihuana l'an prochain. À titre d'experts en matière de médicaments, les pharmaciens demandent instamment au gouvernement de veiller à ce que les Canadiens soient bien informés et comprennent les risques liés à consommation de marihuana, y compris le risque de dépendance. Il est notoire que le fait de fumer peut endommager les poumons. Cependant, les Canadiens, en particulier les jeunes, ne connaissent pas nécessairement le risque accru de psychose et de schizophrénie ou les répercussions négatives à long terme de la marihuana sur le développement cognitif et intellectuel. Certaines données révèlent que les jeunes sont plus susceptibles de consommer des produits très concentrés, à forte teneur en THC, ainsi que de consommer de la marihuana en combinaison avec d'autres substances⁶.

Les leçons retenues de l'expérience des États du Colorado et de Washington ont relevé l'importance d'investir de façon proactive dans une approche de santé publique visant à renforcer la capacité de prévention, d'éducation et de traitement avant la mise en œuvre, de façon à réduire au minimum les répercussions sociales et sanitaires négatives liées à la consommation de marihuana⁷. À titre d'experts en matière de médicaments, les pharmaciens demandent instamment au gouvernement fédéral de veiller à ce qu'une campagne renseigne le public sur les risques d'interactions dangereuses entre la marihuana et les médicaments sur ordonnance.

Des données cliniques révèlent que la marihuana peut accroître le risque d'hémorragie lorsqu'elle est consommée en même temps que des médicaments anti-inflammatoires, comme de l'aspirine, de l'ibuprofène ou du naproxen. La marihuana peut également avoir une incidence sur la glycémie, ce qui pourrait nécessiter l'ajustement des médicaments pour le diabète. La marihuana peut accroître la somnolence causée par d'autres médicaments, dont la benzodiazépine, des narcotiques, certains antidépresseurs et l'alcool⁸.

Recommandation : APhC demande au gouvernement fédéral de fournir 10 millions de dollars pour soutenir une campagne de sensibilisation et de promotion de la santé visant à informer la population au sujet des dangers éventuels de la consommation de la marihuana, y compris de l'interaction possible de cette drogue avec des médicaments sur ordonnance, et de la consommation responsable par l'entremise de fournisseurs réglementés.

ÉQUITÉ POUR LES AUTOCHTONES BÉNÉFICIAIRES D'UN RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

La population autochtone est le segment de la population canadienne qui connaît la croissance la plus rapide et elle joue un rôle important dans la prospérité économique du Canada. Cette population grandissante est confrontée à des problèmes de santé uniques attribuables à des facteurs complexes sur le plan de l'histoire, de la politique, du droit, de la culture, de la géographie et du partage des compétences. Le gouvernement fédéral s'est engagé à renouveler sa relation avec les peuples autochtones et à accorder la priorité aux soins de santé destinés aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits. APhC estime que les pharmaciens ont un rôle important à jouer

dans l'amélioration des résultats en santé des Autochtones grâce aux éléments suivants : prestation de services de qualité, médicaments essentiels et avantages.

Le Programme des services de santé non assurés (SSNA) offre une couverture moindre que d'autres régimes pour les médicaments sur ordonnance et ne couvre généralement pas les services des pharmaciens. Les services de pharmacie sont une composante essentielle des soins qu'offrent les pharmaciens, qui améliorent les résultats qu'obtiennent les patients et qui permettent aux régimes d'assurance-médicaments de réaliser des économies grâce à l'utilisation appropriée des médicaments et au respect accru de la posologie.

Par exemple, le SSNA ne reconnaît pas la compétence des pharmaciens de prescrire des médicaments pour des malaises mineurs, soit un service important offert dans de nombreuses provinces qui permet d'améliorer l'accessibilité des soins de santé pour les patients se trouvant dans des régions rurales ou éloignées. Les patients couverts par le SSNA n'ont pas non plus accès aux évaluations des médicaments financées par l'État, qui aident les patients à tirer le maximum de leurs médicaments, ou aux services de conseil en ce qui concerne, par exemple, la gestion des maladies chroniques, y compris la gestion du diabète, et le renoncement au tabac.

Tous les patients, y compris les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits, devraient avoir accès aux services financés par l'État qui sont offerts par les pharmaciens.

Recommandation : APhC demande au gouvernement fédéral de fournir un accès équitable aux soins de santé pour la population autochtone grâce à l'augmentation des fonds destinés au Programme des services de santé non assurés (SSNA), y compris l'accès équitable aux services financés par l'État qui sont offerts par les pharmaciens.

RÉFÉRENCES

- ¹ Conference Board du Canada. *Briefing 1: The Economic Footprint of Health Care Delivery in Canada*, Ottawa, 2013 [EN ANGLAIS SEULEMENT].
- ² Institut canadien d'information sur la santé. *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2015*.
- ³ Institut canadien d'information sur la santé. *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2015*.
- ⁴ Law, M.R., L. Cheng, I.A. Dhalla, D. Heard et S.G. Morgan. « The effect of cost on adherence to prescription medications in Canada », *Canadian Medical Association Journal*, 2012, vol 184, n° 3, p. 297-302 [EN ANGLAIS SEULEMENT].
- ⁵ PDCI Market Access. *Pharmacare Costing in Canada: Estimated Costs of Proposed National Pharmacare Programs*, 2015 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁶ Centre canadien de lutte contre les toxicomanies. *Réglementation du cannabis : leçons retenues de l'expérience des États du Colorado et de Washington*, novembre 2015.

⁷ Centre canadien de lutte contre les toxicomanies. *Réglementation du cannabis : leçons retenues de l'expérience des États du Colorado et de Washington*, novembre 2015.

⁸ Mayo Clinic, <http://www.mayoclinic.org/drugs-supplements/marijuana/interactions/hrb-20059701> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

L'Association

L'Association des pharmaciens du Canada (APhC) est le porte-parole national de l'ensemble des pharmacies et des pharmaciens du Canada. En cette période où les pharmaciens jouent un rôle accru dans la prestation des services de santé, APhC veille à ce que ces professionnels soient reconnus comme des chefs de file nationaux en matière de soins de santé et influencent les politiques, les programmes, les budgets et les initiatives touchant la profession et la santé des Canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter www.pharmacists.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Joelle Walker, directrice des affaires publiques

Association des pharmaciens du Canada

1785, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6

Tél. : 613-523-7877, poste 387 Téléc. : 613-523-0445 Courriel : jwalker@pharmacists.ca



CANADIAN
PHARMACISTS
ASSOCIATION

ASSOCIATION DES
PHARMACIENS
DU CANADA